

Interpellation écrite du 15 novembre 2017 de MM. Grégoire Carasso et Sylvain Thévoz: «Comment la Ville organise-t-elle la confiscation des biens aux sans-abris? (bis)»

Considérant:

- la réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite IE-36;
- un nouveau témoignage indiquant qu'en date du 18 octobre 2017, la police municipale de la Ville de Genève et la Voirie sont de nouveau intervenues pour confisquer, dans le parc Moynier, les affaires des gens qui dorment dans le parc, et notamment des sacs de couchage,

nous voulons savoir pour quel motif et sur quelle base légale des services municipaux confisquent des affaires personnelles.